



Programme de formation CQP IV

Session 2026/27

Titre de la formation et références

Titre du diplôme : CQP IV

Certificat de Qualification Professionnel d'Initiateur Voile

Diplôme enregistré au RCNP

Code RNCP :38800

Nomenclature du niveau de qualification Niveau 3

Code NSF : 335 – Animation sportive, culturelle et de loisirs

Formacode : 15493 : Voile / 15436 : Éducation Sportive

Code de la fiche ROME la plus proche : G1204 – Éducation en activités sportives

Public visé

Profil : Femme ou Homme, pratiquant la Voile en club sur un ou plusieurs supports (loisir ou compétition) et souhaitant pouvoir encadrer dans ce domaine d'activités. Une bonne expérience de la vie de club est appréciée (Aide monitorat)tout comme l'expérience de la régate .

Un bon niveau technique sur son support est nécessaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord . Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap : Mr DELTEIL Eric

eric@yctoulon.fr ou au 0494466318

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.



Prérequis

Le(la) candidat(e) doit :

1. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation
2. Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
3. Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat
4. Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport » : D'attester de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger. Lorsque le pratiquant n'a pas la capacité juridique, son représentant légal atteste de cette capacité
5. Être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière.
6. Être titulaire d'un niveau 4 FFV ou réaliser une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support principal du candidat.

Conditions d'accès et délais

- S'être identifié auprès d'un centre de formation habilité au moins trois mois avant le démarrage de la formation .
 - Disposer d'une structure d'alternance.
 - Disposer d'un financement .
 - Avoir ouvert un livret de formation sur son espace licencié et enregistré ses prérequis

Objectifs de la formation

L'INITIATEUR VOILE encadre la voile sur l'ensemble du secteur d'activité qu'il soit public ou privé.

L'INITIATEUR VOILE exerce son activité au sein de tous les organismes affiliés ou non à la FFVoile qui proposent des activités de découverte ou de perfectionnement à la voile.

Le titulaire du CQP initiateur voile a vocation à :

- Faire découvrir l'activité voile et susciter l'envie de poursuivre la pratique en établissant une relation positive avec le milieu nautique,
- Transmettre la technicité indispensable aux premiers niveaux d'autonomie en adéquation avec le niveau et les projets du public accueilli,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers les conditions d'une pratique sécurisée dans l'environnement maritime ou nautique.

Les publics visés par l'encadrement des titulaires du CQP INITIATEUR VOILE sont variés, depuis les jeunes enfants jusqu'aux séniors, y compris les publics scolaires.

Suites de parcours et les débouchés :

Les activités s'exercent auprès de tout type de public excepté sur un public en situation de handicap et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations...): Club municipaux, structures touristiques, associations sportives, collectivités, comités d'entreprise. L'éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.



Capacités attestées par les compétences pédagogiques dispensées au travers des Blocs de compétences :

BLOC 1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile

Recueillir les informations relatives au projet de la structure en questionnant ses responsables afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile.

Identifier les attentes et motivations des pratiquants au cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile en recueillant les informations auprès des différents acteurs pour mettre en œuvre et faire évoluer un projet de navigation conforme à l'offre-produit de la structure de voile.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et les limites des pratiquants en utilisant des outils d'évaluation pour constituer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile.

Repérer les moyens mobilisables pour réaliser le cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure.

Constituer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage pour favoriser une progression des pratiquants en voile en s'appuyant sur une démarche pédagogique préconstruite.

Agencer des situations pédagogiques cohérentes dans les séances du cycle d'initiation et d'apprentissage de voile en tenant compte des contraintes liées aux pratiquants, au temps, au matériel, aux conditions naturelles et au site de pratique pour poursuivre les objectifs des séances.

Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation et d'apprentissage de voile en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité afin d'assurer l'intégrité physique, morale et psychique des pratiquants et des tiers.

Prévoir une évaluation du cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile en utilisant les outils proposés par son responsable pédagogique en vue d'y proposer des remédiations.

Vérifier la disponibilité et l'état du matériel nécessaire à une séance d'initiation et d'apprentissage de voile en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

Mettre en place le matériel nécessaire pour la mise en œuvre de la séance d'initiation et d'apprentissage de voile en respectant les consignes définies par le responsable technique qualifié de la structure.

Informers les pratiquants des objectifs et du déroulement de la séance d'initiation et d'apprentissage de voile en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension.

Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques pour s'assurer qu'ils peuvent participer à la séance d'initiation et d'apprentissage de voile sans risque identifié en veillant notamment à la présence d'un éventuel handicap.

Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance d'initiation et d'apprentissage de voile pour en assurer le bon déroulement en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

Mettre en œuvre une séance d'initiation et d'apprentissage de voile en proposant des situations spécifiques au niveau visé par les pratiquants pour répondre à leur projet de navigation.

Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation et d'apprentissage de voile afin de veiller à leur engagement et à leur autonomie.

Observer les comportements des pratiquants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation et d'apprentissage de voile en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours de la séance d'initiation et d'apprentissage de voile en s'assurant de les rendre explicites pour leur bonne compréhension par les pratiquants.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation et d'apprentissage de voile afin de sécuriser la pratique.

Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle d'initiation et d'apprentissage de voile à venir pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.



BLOC 2 :Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Communiquer avec les publics accueillis en précisant le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur.

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.

Informar les publics accueillis en utilisant les outils de communication dédiés, afin de véhiculer une image positive de la structure. Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources.

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan auprès de ses responsables afin de suivre les activités qu'il a menées pour en concevoir des évolutions.

BLOC 3 :Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé

Réaliser l'entretien courant des équipements et des supports de navigation à la voile en suivant les recommandations d'usage pour leur bon fonctionnement.

Préparer les moyens de surveillance et d'intervention en les rendant prêts et équipés pour intervenir en cas d'incident repéré lors d'une navigation non encadrée

Informar les pratiquants autonomes en voile en leur précisant les conditions naturelles de pratique, l'usage du site et les modalités d'utilisation du matériel afin de participer à la sécurisation de leur navigation non encadrée

Attribuer le matériel aux pratiquants de voile en le préparant, l'adaptant et en vérifiant son usage afin de participer à la sécurisation d'une navigation non encadrée.

Réintégrer les supports de navigation et équipements individuels mis à disposition lors d'une navigation non encadrée à la voile en assurant l'entretien afin de les maintenir dans un bon état de service.

Surveiller les pratiquants autonomes en navigation non encadrée à la voile en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou des tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir.

CF détail des contenus CQPIV en annexe

CF programme de formation en Annexe



Moyens et méthodes pédagogiques :

Équipements et matériels :

Le Club possède :

- Un Accueil, des Bureaux et des vestiaires
- Un Club House avec Cuisine et Bar
- Plusieurs salles de cours chauffés qui disposent d'un vidéo projecteur ou d'un écran.
- Matériels pédagogiques liés aux activités :
 - Sportives
 - Environnement
 - Éducatives et ludiques
- Base documentaire lié aux différents supports de pratique, plusieurs outils informatiques

LE MATERIEL NAUTIQUE

MULTICOQUES	DERIVEURS	WINDSURF	FOILS	SPORT DE RAME	BATEAUX MOTEURS
6 HC 16 /Spi 7 HC 15 6 RS Cat 14 8 HC Catsy	12 LASER Fusion & Pico 42 Optimists	24 Flotteurs Débutant & intermédiaire 24 Flotteurs perf 293 16 Funboard 48 Gréements Deb 42 Gréements Perf	8 WindFoils 8 Wingfoils 15 ailes	46 Kayaks Simple /Double 48 Paddles	11 Semi-rigides 50/30/9 CV 1 Semi-rigides 115 CV

Sur le plan pédagogique :

Nous articulons les journées en séquences de cours théorique et de mise en pratique au cours desquelles sont explorés les différents domaines de compétences référencés dans les unités de formation.

Les séquences de formation s'organisent tantôt sous forme d'exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d'analyse de pratique professionnelle.

En outre, tout au long de la formation le stagiaire intègre une structure d'alternance dans laquelle il est mis en situation professionnelle régulièrement. Nous mettons à disposition une liste de structures partenaires sur demande. Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique.

Il est essentiel :

- De mettre en adéquation les contenus de formation dispensés par l'organisme de formation et par la structure d'accueil.
- De coordonner les actions des différents acteurs de la formation (formateurs et tuteurs).
- De donner des repères aux tuteurs pour qu'ils puissent évaluer les acquis du stagiaire en rapport avec le référentiel du métier



Qualité des intervenants

1/L' EQUIPE D'ENCADREMENT

NOM / PRENOM	QUALIFICATIONS	INTERVENTIONS
DELTEIL Éric	BPJEPS VOILE Formateur Référent CQP FFV Évaluateur niveau 4/5 FFV	Responsable des Formations Encadrement pédagogique
VIELMAS Laurent	BPJEPS VOILE/KAYAK Formateur Référent CQP FFV Guide territoire nautique	Encadrement pédagogique
DURBEC Jean Christophe	BPJEPS VOILE Formateur régional FFV	Encadrement pédagogique
PAYEN Marc	BPJEPS VOILE Formateur régional FFV	Encadrement pédagogique
DELLOQUE Alexandre	CQPIV Formateur régional FFV	Encadrement pédagogique

Lieu de la formation :

YACHT CLUB DE TOULON

Adresse :
Plages du Mourillon
Anse Tabarly
83000 Toulon

Dates et volumes horaires

Positionnement & Accompagnement	En amont du démarrage de la formation
Date de début	19/10/2026
Date de fin	31/08/2027
Volume horaire total	235 HEURES
Volume horaire en centre de formation	105 Heures
Volume horaire en alternance	60 Heures en EDS 70 Heures en EDV 130 Heures
Durée hebdomadaire	35 Heures



Nombre de stagiaires :

- Groupe de 8 à 12 stagiaires

Organisation de la formation :

Organisation de la formation et de l'alternance	- En centre de formation : 15 jours - Alternance en structure : . planning individualisé des interventions en EDS sur l'année . Planning individualisé des groupes encadrés en EDV
Financement	- Financement Personnel - Possible prise en charge de la structure - Compte CPF
Nombre de stagiaires	- 8 à 12 stagiaires

Le candidat à la possibilité de faire son alternance dans un autre club affilié FFV et porteur du projet de formation Fédéral .Le candidat à 3 ans pour finaliser la totalité de sa formation d'Initiateur Voile.

Une semaine type (modulable selon les structures) :OF : YCToulon

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 9H-12H	OF	OF	OF	OF	OF
REPAS					
Après-Midi 13H-17H	OF	OF	OF	OF	OF



Individualisation de la formation :

Un aménagement de la formation en alternance est possible compte tenu des programmes scolaires (examens , concours..)et sportif de certains candidats

PLANNING PREVISIONNEL CQPIV SESSION 2026-2027																																			
oct-26				nov-26				déc-26				janv-27				févr-27				mars-27				avr-27				mai-27							
JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S				
J 1				D 1	FERIE			M 1				V 1	FERIE		S5					S9				J 1				S 1	FERIE						
V 2				S45				M 2				S 2			L 1					L 1				V 2				D 2							
S 3				L 2				J 3				D 3			M 2					M 2				S 3				S18							
D 4				M 3				V 4				S1			M 3					M 3				D 4				L 3							
S41				M 4				S 5				L 4			J 4					J 4				S14				M 4							
L 5				J 5				D 6				M 5			V 5					V 5				L 5				M 5							
M 6				V 6				S50				M 6			S 6					S 6				M 6				J 6	FERIE						
M 7				S 7				L 7				J 7			D 7					D 7				M 7				V 7							
J 8				D 8				M 8				V 8			S6					S10				J 8				S 8	FERIE						
V 9				S46				M 9				S 9			L 8					L 8				V 9				D 9							
S 10				L 9				J 10				D 10			M 9					M 9				S 10				S19							
D 11				M 10				V 11				S2			M 10					M 10				D 11				L 10							
S42				M 11				S 12				L 11			J 11					J 11				S15				M 11							
L 12				J 12				D 13				M 12			V 12					V 12				L 12				M 12							
M 13				V 13				S51				M 13			S 13					S 13				M 13				J 13							
M 14				S 14				L 14				J 14			D 14					D 14				M 14				V 14							
J 15				D 15				M 15				V 15			S7					S11				J 15				S 15							
V 16				S47				M 16				S 16			L 15					L 15				V 16				D 16							
S 17				L 16				J 17				D 17			M 16					M 16				S 17				S20							
D 18				M 17				V 18				S3			M 17					M 17				D 18				L 17	FERIE						
S43				M 18				S 19				L 18			J 18					J 18				S16				M 18							
L 19				J 19				D 20				M 19			V 19					V 19				L 19				M 19							
M 20	FORMATION THEORIQUE SEMAINE 1			V 20				S52				M 20			S 20					S 20				M 20				J 20							
M 21				S 21				L 21				J 21			D 21					D 21				M 21				V 21							
J 22				D 22				M 22				V 22			S8					S12				J 22				S 22							
V 23				S48				M 23				S 23			L 22					L 22				V 23				D 23							
S 24				L 23				J 24				D 24			M 23					M 23				S 24				S21							
D 25				M 24				V 25	FERIE			S4			M 24					M 24				D 25				L 24							
S44				M 25				S 26				L 25			J 25					J 25				S17				M 25							
L 26				J 26				D 27				M 26			V 26					V 26				L 26				M 26							
M 27	FORMATION THEORIQUE SEMAINE 2			V 27				S53				M 27			S 27					S 27				M 27				J 27							
M 28				S 28				L 28				J 28			D 28					D 28				M 28				V 28							
J 29				D 29				M 29				V 29								S13				J 29				S 29							
V 30				S49				M 30				S 30								L 29	FERIE			V 30				D 30							
S 31				L 30				J 31				D 31								M 30								S22							
																				M 31								L 31							
ÉTAPE DE FORMATION 1 THÉMATIQUE "SECURITÉ & ANIMATIONS"																ÉTAPE DE FORMATION 2 THÉMATIQUE "PEDAGOGIE & ENSEIGNEMENTS"																			



Suivi et évaluation de la formation



Livret de certification CQP Initiateur Voile

[Informations sur la formation](#)

M COME LARGER 1374694Y Né le : 27/12/2002 Adresse : 357 bd de l helvetie 83200 toulon FR Email : pelarger@gmail.com Téléphone mobile : 0768698573 Téléphone fixe : Téléphone professionnel :	Statut : Formation terminée Paiement : Non réglé Commentaires : Statut modifié le : 14/05/2021 Date d'entrée en formation : 08/10/2019 Date de fin de formation : 14/05/2021 Organisme de formation : Y C TOULON (83032) Livret PDF	Plateforme de formation en ligne Inscription à la plateforme Accès à la formation
---	---	--

Informations Générales

Formation

Centre de formation habilité Y C TOULON (83032)

Statut déclaré par le stagiaire Régime

Complémentaire Santé Organisme

Situation personnelle

Si vous souhaitez faire valoir un handicap durant la formation et pour adapter les épreuves de certifications, précisez sa nature et les précautions ou adaptations à prévoir.

Personnes à prévenir en cas d'accident

NOM / Prénom	LARGER/ Pierre-Emmanuel	LARGER/ Anne-Céline
Lien parental	Père	Mère
Tel. mobile	0616707493	0663071984
Tel. domicile		
Tel. professionnel		
Email	pelarger@gmail.com	aclarger@gmail.com

Suivi des stagiaires :

Le suivi des stagiaires est assuré par le livret de certification dématérialisé qui est ouvert par chaque candidat avant l'entrée en formation et disponible et consultable par chaque formateur associé au projet de formation du stagiaire. Il permet de suivre le parcours de certification de chaque Bloc de compétences de la formation . Il est également fourni à chaque candidat, un « guide du moniteur » qui permet d'informer et de pouvoir baliser les acquisitions du candidat tout au long de son parcours de formation.

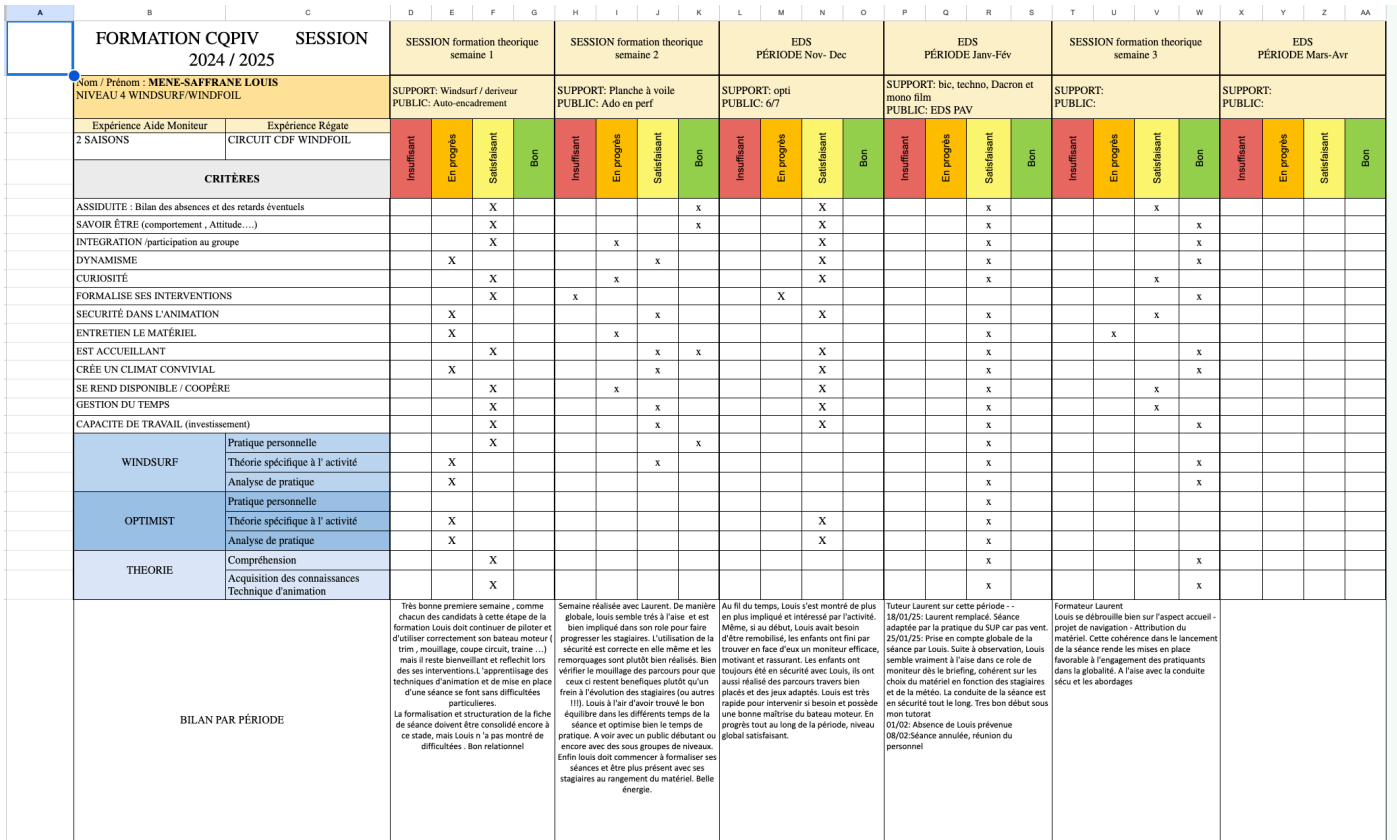
La FFV a mis en place des formations qualifiantes qui permet aux encadrant diplômés de devenir référent pédagogique lors de l'alternance des moniteurs en formation.(Ancienne Qualification « formateur Régional »)

Le formateur FFVoile intervient dans le cadre des formations habilitées par la FFVoile. Il peut former des moniteurs de voile saisonniers sur chaque Bloc de compétences de la formation. Il peut certifier les chaque Bloc de compétences. La formation doit permettre aux participants d'acquérir des compétences d'encadrement d'une formation de moniteur de voile saisonnier et d'assurer le lien entre la formation initiale des moniteurs à l'enseignement de la voile et leur contribution à l'animation sportive des clubs.

Puis par la suite, pour pouvoir être porteur d'un projet de formation CQP IV dans sa totalité et assurer la partie « théorique » et la partie en alternance .(Ancienne Qualification « Formateur National »)

Le formateur référent FFVoile peut former et certifier des moniteurs de voile saisonnier* sur les 3 BLOCS et les EPMS de la formation.

Il assure le suivi du tutorat des formateurs régionaux sur leur première expérience d'encadrement d'une formation. Il élabore les dossiers d'habilitation des formations. La formation doit permettre aux participants d'acquérir des compétences d'ingénierie de formation de moniteurs et d'encadrement des formateurs régionaux.



+ ≡ **Positionnement** ▾ EPMSP ▾ BLOC 1 ▾ BLOC 2 ▾ BLOC 3(V1) ▾ BLOC 3(V2) ▾

02/2026  10



Processus de certification

Évaluation	Lieu	Jury	Résumé du protocole
BLOC 1	Structure d'Alternance	1 Évaluateur membre de l'équipe pédagogique Qualifié Qualif. Formateur National	Epreuve 1 Présentation d'un cycle d'au moins trois séances d'initiation et d'apprentissage de voile - Il est demandé au candidat de présenter, durant 10 minutes maximum, le cycle de séances dans lequel s'inscrit l'animation qu'il effectuera ensuite, dont l'une des fiches de séance du cycle et les situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants. Epreuve 2 Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de voile suivie d'un entretien individuel avec les deux évaluateurs - Il est demandé au candidat d'animer une séance d'initiation et d'apprentissage de voile d'une durée de 3 heures maximum (hors temps de préparation de matériel réalisés en amont de la phase d'animation) auprès d'un minimum de 4 pratiquants et dans la limite réglementaire. - Deux évaluateurs observent cette mise en situation d'animation puis conduisent un entretien individuel avec le candidat durant une durée de 30 minutes maximum.
BLOC 2	Structure d'Alternance	1 Évaluateur membre de l'équipe pédagogique Qualifié Qualif. Formateur National ou Régional	Modalités d'évaluation : Au cours de son stage, le candidat doit construire une action de communication soit pour promouvoir une activité qu'il doit mettre en œuvre (exemple : organisation d'une séance de démonstration...), soit pour promouvoir un événement organisé par la structure d'accueil et auquel il doit participer. En prenant comme point de départ cette action de communication, le candidat doit rédiger un écrit expliquant notamment : • - Comment il a informé le public de cette activité ou de cet événement • - Comment il a organisé ses activités • - Comment il a communiqué et travaillé en équipe Cet écrit est visé par le tuteur du candidat, qui émet un avis à partir d'une grille mise à disposition par la CPNEFP, et adressé aux évaluateurs avec l'écrit, en amont de l'entretien. Ceux-ci examinent l'écrit du candidat puis conduisent un entretien individuel d'une durée de 30 minutes maximum, dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions par les évaluateurs.
BLOC 3	Structure d'Alternance	1 Évaluateur membre de l'équipe pédagogique Qualifié Qualif. Formateur National ou Régional	Epreuve 1 : Entretien des deux évaluateurs avec le candidat à partir de deux études de cas, tirées au sort. Durée 10 minutes maximum pour chacune des études de cas. - Le 1^{er} cas porte sur la préparation des moyens de surveillance et d'intervention ou sur l'entretien courant des équipements et des supports de navigation. Le candidat présente les procédures et modalités participant à la sécurisation de la pratique qu'il met en œuvre. - Le 2^e cas porte sur l'information des pratiquants à propos des conditions naturelles, des conditions matérielles et l'espace de pratique du jour. Le candidat présente les procédures et modalités de mise à disposition du matériel, leurs modalités d'usage dans l'espace autorisé de pratique, ainsi que les consignes prodiguées aux pratiquants ou aux usagers partageant l'espace Epreuve 2 : - Réalisation de plusieurs parcours simulant une intervention sur un incident en voile afin d'évaluer l'emploi et la maîtrise de différentes techniques professionnelles. Le candidat saute ou plonge à l'eau d'une hauteur comprise entre 50 et 150cm, nage 25 m, passe en immersion sous un obstacle (2 m de profondeur sur 2,5 m de longueur maximum), tracte un pratiquant équipé d'une aide à la flottabilité sur 25m, puis s'extrait de l'eau en remontant par ses propres moyens sur un support d'une hauteur de 50 cm maximum par rapport à la surface;



			Depuis son embarcation, il effectue la procédure de récupération d'un homme à la mer, et réalise les gestes de premiers de secours ; En voile légère , depuis son embarcation de surveillance et d'intervention, il redresse un navire chaviré ou récupère du matériel de type windsurf - wingfoil dérivant ; En habitable, il immobilise son bateau par une prise de coffre ou un mouillage en solo. Sans retour à terre, il dégréé ou prend un ris ; Avec son embarcation de surveillance et d'intervention, il remorque des dériveurs, des catamarans ou des planches à voile. En habitable, il établit une remorque depuis son voilier et tracte un autre navire. Il utilise un moyen de communication pour alerter. - Réalisation d'entretien d'une durée maximum de 15 min avec les deux évaluateurs, vérifiant l'identification des procédures participant à la sécurisation de la pratique
EPMSP	OF	1 Évaluateur membre de l'équipe pédagogique Qualifié Qualif. Formateur National	L'épreuve se déroule en deux temps : 1. Le candidat conduit un groupe sur un parcours proposé (rejoindre une ou plusieurs marques au sein d'un espace déterminé) durant lequel il devra faire face à une situation d'urgence simulée préalablement tirée au sort. o Le candidat et l'évaluateur resteront ignorants de la situation donnée jusqu'à ce qu'elle survienne en situation d'encadrement. o Le candidat doit être capable de conduire son groupe depuis la prise en main jusqu'à l'arrêt de la navigation, de prioriser les actions à réaliser face à la situation d'urgence. o La situation tirée au sort doit correspondre à une réalité de terrain adaptée au support nautique utilisé parmi les événements suivants : - Arrivée d'un grain ; - Pratiquant coincé sous la coque suite à un dessalage - Procédure de récupération d'un homme à la mer conscient, ou manœuvre d'approche d'homme à la mer en habitable ; - Procédure de récupération d'un homme à la mer inconscient, ou manœuvre d'approche d'homme à la mer et récupération d'un objet flottant en habitable ; - Chavirages multiples, ou voile tombée à l'eau, départ au lofe en habitable ; - Un équipier blessé à un membre ou à la tête ; - Casse matérielle, crevaillon, dégonflage, démâtage, perte d'appendice (foil, dérive, safran) ; - Oubli de bouchons d'étanchéité en catamaran ou dériveur, voie d'eau en habitable ; - Panne moteur de l'embarcation de surveillance et d'intervention, panne moteur de l'habitable pour exécuter une manœuvre d'approche ou bout dans l'hélice. • A l'issue de la navigation, le candidat s'entretiendra durant 10 minutes maximum avec l'évaluateur. L'entretien portera sur les observables et les procédures (DSI) que le candidat a mis en œuvre pour gérer la situation d'urgence. Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification : • Nombre de supports préconisé : 5 en voile légère et 1 en habitable (embarqué) ; • En auto-encadrement ; • Sur la famille de support correspondant au niveau technique 4 FFVoile du candidat ; • Condition de pratique du jour : : Situation normale de navigation encadrée ne nécessitant pas d'annulation ou de substitution par manque ou excès de vent ou de mer.

Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les Blocs de compétences peuvent être validées indépendamment les unes des autres .



Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

Le YCToulon et la FFVoile s'inscrivent dans une dynamique déontologique de la formation et d'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Un dispositif de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Nom de la formation
Taux de satisfaction	Issue du questionnaire de fin de formation Session 2024/2025	Formation pas encore terminée pour tous
Taux d'abandon	Nb abandon/nb entrants	0 %
Taux de réussite	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications	100 %
Taux d'insertion professionnelle	Taux d'embauche	100 %

Renseignements complémentaires & Contacts

Consulter www.yctoulon.fr ou écrivez-vous sur contact@yctoulon.fr

Personne à contacter :

Tel : Club : 04 94 46 63 18

Mr Delteil Éric : 07 82 11 54 00

Mail : eric@yctoulon.fr



Programme de formation CQP IV

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5
MATIN	Présentation de la formation CQPIV Processus de formation et de Certification règlementation (DSI / D240 / législation) Responsabilité civils & pénales Préparation Bateaux Moteurs/ Armements Consignes utilisation / différentes pannes Pratique Parcours habileté Sécu	Eval 1 « réglementation & prérogative » TP scénario Sécu Power Point « Sécurité » Edition check List/Support Power point « communication » Construction Briefing/debriefing	TP : Le juste Temps Adapter ses interventions/ Structuration pédagogique/ supports et /Age Les différents types de Public Passage 1 : Séquence sur l'eau « animer »	Eval 2 « Quoi faire , A quel âge ? » Évaluation théorique Sécurité Redéfinition de la structuration des niveaux technique 1 & 2 avec : -Fonctionnement de l'engin - Carte de progression Passage 2 : Séquence sur l'eau « animer »	Eval 3 « Connaissance de mon support » Mise en commun « construction & enchainement EXS » Travail sur l'articulation d'une fiche de séance Séquençage de la structuration d'une fiche de séance Réalisation suivant thème de niveau 1 & 2
APRES-MIDI	Préparation feuille de route A3/Compétences stagiaires Pratique Auto encadrement -Départ/Arrivée de plage remorquage - Parcours - Redressement - Adaptation Matériel	Pratique Auto encadrement Thèmes imposés Briefing / Passage de consignes sur l'eau / Regroupement flotte / Parcours débriefings	Pratique Auto encadrement Thèmes imposés Certification EPMSF	Pratique Auto encadrement Thèmes imposés Passage 3 : Séquence sur l'eau « animer »	Rattrapage EPMSF Bilan semaine 1
Devoir à Faire	Récupérer le DSI de sa structure Lire les docs « synthèse réglementation » et livret « enseigner la voile » sur la sécurité	A l'aide du fichier « jeu » préparer 2 séquences au choix Max 30 ' /séquence Support libre	Remplir la grille d'auto évaluation Lire les docs livret « enseigner la voile » différents types de publics Réfléchir & proposer une progression sur 3 jours pour un Débutant sur son support	A l'aide de la structuration des niveaux : Aménager une progression sur 5 jours pour un Débutant sur son support Justifier ses choix	Positionnement sur la grille des compétences Préparer une fiche de séance sur un thème imposé

Le positionnement des stagiaires se fait impérativement avant l'entrée en formation pour permettre l'édition du parcours individualisé de la formation de chaque candidat

Annexe 1

	JOUR 06	JOUR 07	JOUR 08	JOUR 09	JOUR 10
MATIN	Présentation de la semaine de formation 2 Retour sur l'alternance en EDS / Club Mise en commun « fiche de séance » Partage et Réalisation de fiche de séance Imposer un thème Eval. 4 « construction de séance » Obj : structurer la démarche/réalisation. Niveau technique 1 /2 FFV Analyse photo et vidéo	Eval 5 : niveaux technique Power point « apprentissage » Travail sur les repères réussite compétences NIV 1/ NIV 2 Séquençage des compétences : Arrêt Manœuvres Allures Power point : la personnalité	Mise en commun « analyse photo » Power point « Régulation » « Progression » Travail sur les différentes causes d'échecs / compétences NIV 1/ NIV 2 Edition progression pédagogique Optimist/ dériveur Analyse photo et vidéo	Eval 6: OU est l'erreur ? Travail sur les différentes causes d'échecs / compétences NIV 1/ NIV 2 Edition progression pédagogique Catamaran Analyse photo et vidéo	Travail sur les différentes causes d'échecs / compétences NIV 1/ NIV 2 Edition progression pédagogique Windsurf / Wingfoil Analyse photo et vidéo
APRES-MIDI	Pratique Auto encadrement Participation EDV Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 1	Pratique Auto encadrement Participation EDV Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 2	Pratique Auto encadrement Participation EDV Passage 3	Pratique Auto encadrement Participation EDV Passage 4	Pratique Auto encadrement Participation EDV Bilan Semaine 2 Formation Théorique
Devoir à Faire	Préparer une fiche de séance plus complète « thèmes imposés »	Docs enseigner la voile « Accompagner les progrès » Travail sur les grilles « observer les erreurs » Analyser une photo en situation	Remplir la grille d'auto évaluation Analyser la séquence vidéo imposé Docs « expliquer les conduites »	Docs « animer des bilans »	Positionnement sur la grille des compétences Positionnement sur la formation Évaluation à chaud

La montée en puissance des commandes de la séance doit être progressive et balisée



	JOUR 11	JOUR 12	JOUR 13	JOUR 14	JOUR 15
MATIN	Eval 5 : niveaux technique 1 & 2 Travail sur les repères réussite compétences NIV 2/ NIV 3 Séquençage des compétences : Optimis/ dériveur Catamaran Windsurf	Eval : Repères interne & externe NIV 2 /NIV 3 Mise en commun « analyse photo » Travail sur les différentes causes d'échecs / compétences NIV 2/ NIV 3 Edition progression pédagogique Optimis/ dériveur Catamaran Windsurf	Eval : Power point « certification » TP magnets :NIV 2-3 Présentation livret + outils Clubs (MYLEVEL) Séquençage des compétences NIV 3 Edition progression pédagogique Optimis/ dériveur Double	Séquençage des compétences NIV 3 (Suite) Edition progression pédagogique Catamaran / Catsy	Séquençage des compétences NIV 3 (Suite) Edition progression pédagogique Windsurf Retour & Bilan semaine Positionnement sur la grille des compétences Positionnement sur la formation Évaluation à chaud
APRES-MIDI	Pratique Auto encadrement Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 1 Gpe / spécialités Windsurf	Pratique Auto encadrement Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 2 Gpe / spécialités	Pratique Auto encadrement Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 3 Gpe / spécialités	Pratique Auto encadrement Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 4 Gpe / spécialités	Pratique Auto encadrement Mise en pratique sur l'eau des séquences pédagogique préparés Passage 5 Gpe / spécialités
Devoir à Faire	Analyser une photo en situation Réviser les repères identifiés le matin / supports Préparer une fiche de séance pour l'auto-encadrement du lendemain / revenir sur la fiche éditée	Préparer une fiche de séance pour l'auto-encadrement du lendemain/ revenir sur la fiche éditée	Préparer une fiche de séance pour l'auto-encadrement du lendemain/ revenir sur la fiche éditée	Préparer une fiche de séance pour l'auto-encadrement du lendemain/ revenir sur la fiche éditée	